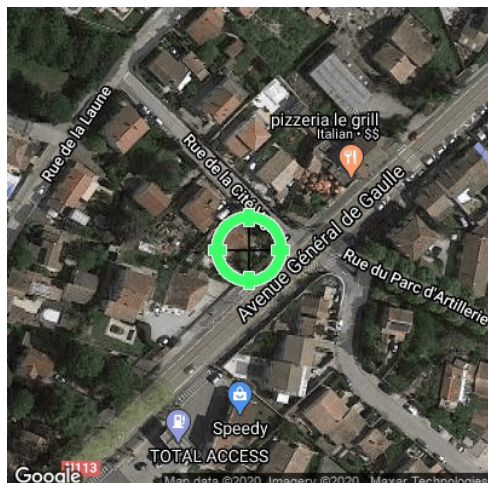
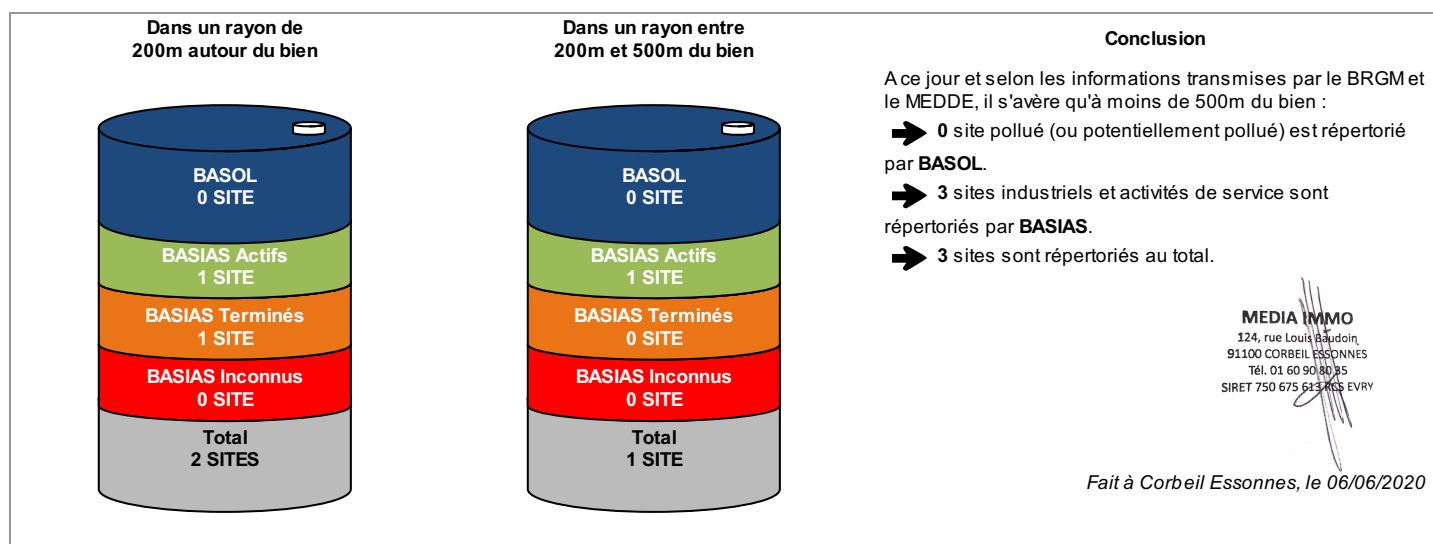


Etat des Risques de Pollution des Sols (ERPS)*



Réalisé en ligne** par	Media Immo
Pour le compte de	DIAG.MC2
Numéro de dossier	20/MMA/2242/GOUZALE
Date de réalisation	06/06/2020
Localisation du bien	532 AVENUE GENERAL DE GAULLE 34400 LUNEL
Section cadastrale	BX 98
Altitude	8.28m
Données GPS	Latitude 43.679326 - Longitude 4.143538
Désignation du vendeur	GOUZALE
Désignation de l'acquéreur	



* Ce présent document n'a pour but que de communiquer, A TITRE INFORMATIF, à l'acquéreur ou au locataire, les informations rendues publiques par l'Etat concernant les risques de pollution des sols.

** Media Immo réalise, sous sa seule responsabilité, l'ERPS du client. Ceci sous couvert que les informations de localisation du bien transmises par le client soient exactes et que les informations obtenues sur les bases de données BASOL et BASIAS et des futurs SIS soient à jour.

Document réalisé à partir des bases de données **BASIAS** et **BASOL**
(gérées par le **BRGM** - Bureau de Recherches Géologiques et Minières et le **MEDDE** - Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie)

SOMMAIRE

Synthèse de votre Etat des Risques de Pollution des Sols
Qu'est-ce que l'Etat des Risques de Pollution des Sols (ERPS) ?
Cartographie des sites situés à moins de 200m du bien et à moins de 500m du bien
Inventaire des sites situés à moins de 200m du bien, 500m du bien et non localisés

Qu'est-ce que l'ERPS ?

Ce document n'a pour but que de communiquer, A TITRE INFORMATIF, à l'acquéreur ou au locataire, les informations rendues publiques par l'Etat concernant les risques de pollution des sols.

Doit-on prévoir de prochains changements ?

Qui : En application du **Décret n°2015-1353 du 26 octobre 2015** prévus par l'article L.125-6 du code de l'environnement, l'actuel ERPS sera progressivement interprété par l'élaboration de Secteurs d'Information sur les Sols, plus communément appelés les **SIS** et seront intégrés à l'**ERNMT**.

Dans quels délais ?

Le décret nous informe que les pouvoirs publics territoriaux de chaque département doivent élaborer et valider les SIS **entre le 1er janvier 2016 et le 1er janvier 2019**.

Que propose Media Immo durant ces 3 ans ?

Jusqu'à la mise en application progressive des arrêtés préfectoraux relatifs aux SIS, **Media Immo** vous transmet, à **titre informatif**, les informations actuellement disponibles et rendues publiques par l'Etat à travers les bases de données **BASOL** et **BASIAS**.

Que signifient BASOL et BASIAS ?

➔ **BASOL** : **BA**se de données des sites et **SOL**s pollués (ou potentiellement pollués) par les activités industrielles appelant une action des pouvoirs publics, à titre préventif ou curatif.

➔ **BASIAS** : Base de données d'**Anciens Sites Industriels** et **Activités de Service**, réalisée essentiellement à partir des archives et gérée par le **BRGM** (Bureau de **R**echerches **G**éologiques et **M**inières). **Il faut souligner qu'une inscription dans BASIAS ne préjuge pas d'une éventuelle pollution à son endroit.**

Comment sont établis les périmètres et attributs des futurs SIS ?

Le préfet élabore la liste des projets de SIS et la porte à connaissance des maires de chaque commune. L'avis des maires est recueilli, puis les informations de pollution des sols sont mises à jour grâce à la contribution des organismes participants. Ces secteurs seront représentés dans un ou plusieurs documents graphiques, à **l'échelle cadastrale**.

Qu'est-ce qu'un site pollué ?

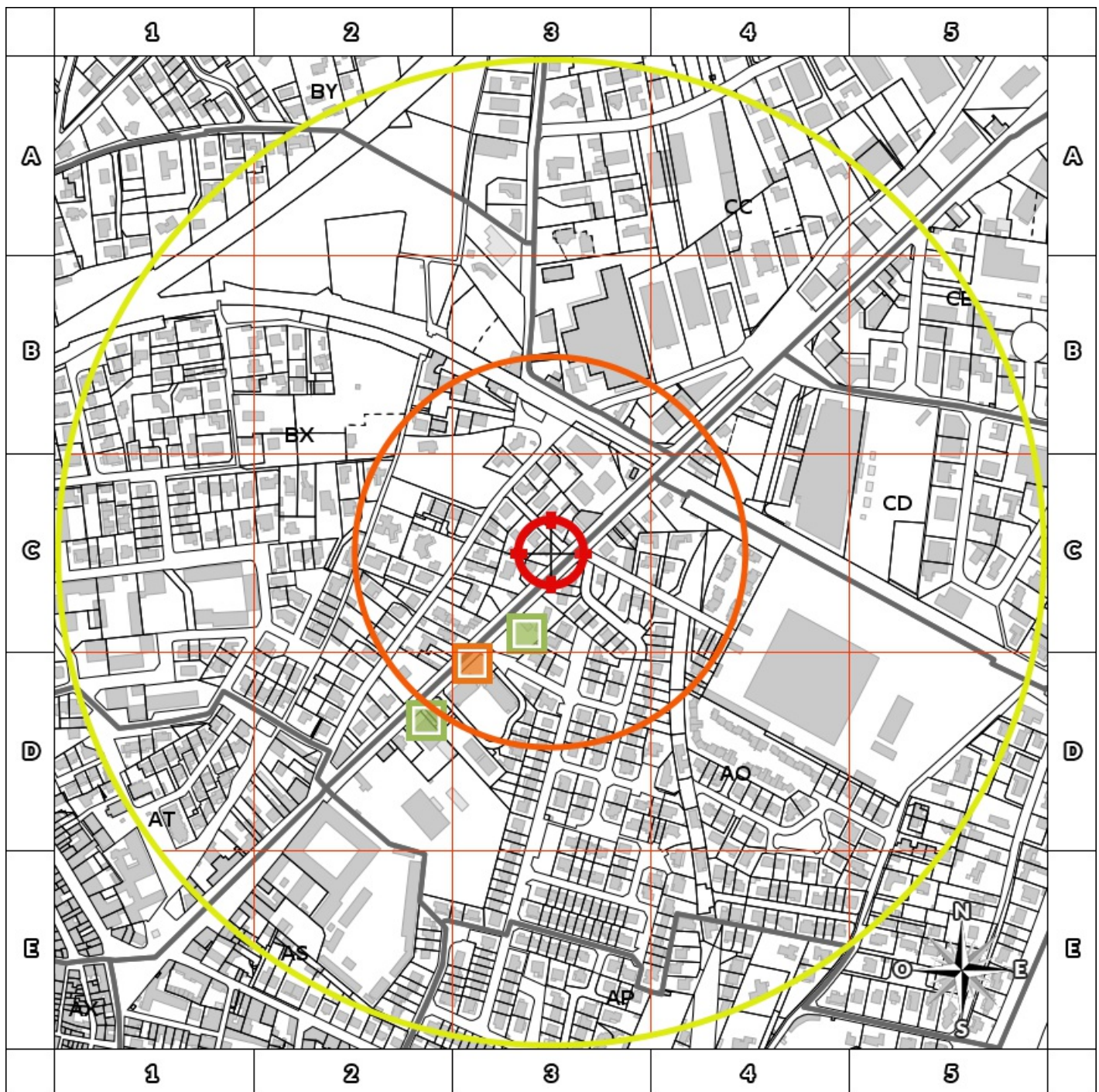
Un site pollué est un site qui, du fait d'anciens dépôts de déchets ou d'infiltration de substances polluantes, présente une pollution susceptible de provoquer une nuisance ou un risque pérenne pour les personnes ou l'environnement. Ces situations sont souvent dues à d'anciennes pratiques sommaires d'élimination des déchets, mais aussi à des fuites ou à des épandages de produits chimiques, accidentels ou pas. Il existe également autour de certains sites des contaminations dues à des retombées de rejets atmosphériques accumulés au cours des années voire des décennies.

Quels sont les risques si le vendeur ou le bailleur n'informe pas l'acquéreur ou le locataire ?

« À défaut et si une pollution constatée rend le terrain impropre à la destination précisée dans le contrat, **dans un délai de deux ans à compter de la découverte de la pollution**, l'acquéreur ou le locataire a le choix de demander la **résolution du contrat** ou, selon le cas, de **se faire restituer une partie du prix de vente ou d'obtenir une réduction du loyer**. L'acquéreur peut aussi demander la **réhabilitation du terrain aux frais du vendeur** lorsque le coût de cette réhabilitation ne paraît pas disproportionné par rapport au prix de vente ». (Extrait du Décret)

Cartographie des sites

situés à moins de 200m du bien et à moins de 500m du bien



- BASOL : BAse de données des sites et SOLs pollués (ou potentiellement pollués)
- BASIAS en activité : Base de données d'Anciens Sites Industriels et Activités de Service
- BASIAS dont l'activité est terminée : Base de données d'Anciens Sites Industriels et Activités de Service
- BASIAS dont l'activité est inconnue : Base de données d'Anciens Sites Industriels et Activités de Service
- Emplacement du bien
- Zone de 200m autour du bien
- Zone de 500m autour du bien

Retrouvez sur cette cartographie un inventaire des sites pollués (ou potentiellement pollués) situés à moins de 500m du bien représentés par les pictos et . Chacun de ces pictos est détaillé sur la page suivante grâce à sa lettre et son numéro (A2, B4, ...) qui vous aideront à vous repérer sur la carte.

Inventaire des sites

situés à moins de 200m du bien et à moins de 500m du bien

Repère	Nom	Activité des sites situés à moins de 200m	Adresse	Distance (Environ)
C3	TOTAL, CIE FRANÇAISE DE DISTRIBUTION STÉ	Commerce de gros, de détail, de desserte de carburants en magasin spécialisé (station service de toute capacité de stockage)	Général de Gaulle (Avenue du), 487 LUNEL	86 m
D3	SOCIETE AUJOULAT (3)	Sciage, rabotage, imprégnation du bois ou application de vernis...	Général de Gaulle (Avenue du), 309 LUNEL	138 m

Repère	Nom	Activité des sites situés de 200m à 500m	Adresse	Distance (Environ)
D2	SOCIETE AUJOULAT ANTONIN	Garages, ateliers, mécanique et soudure	Général de Gaulle (Avenue du), 325 LUNEL	211 m

Nom	Activité des sites non localisés	Adresse
SOCIETE YZOMBARD ALEXANDRE	Fabrication de ciment, chaux et plâtre (centrale à béton, ...)	Sommières (Chemin de) LUNEL
SOCIETE VINAS FLORIAN	Fabrication de produits azotés et d'engrais	Sommières (Route de) LUNEL
SOCIETE VESSIER LOUIS	Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.)	Nîmes (Route de) - (RN 113) LUNEL
SOCIETE CASTEL ANDRÉ	Sciage et rabotage du bois, hors imprégnation	Airs (Rue des), 204 - anc. Rue de l'Ancienne Distillerie LUNEL
SOCIETE VESSIER LOUIS	Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.)	Nîmes (Route de) LUNEL
SOCIETE CHIEVRE	Fabrication de ciment, chaux et plâtre (centrale à béton, ...)	Longe la RD n° 3 d'Alais à Aigues-Mortes (proche du chemin de fer Nîmes-Mtp) LUNEL
SOCIETE VIALA PIERRE	Fabrication de ciment, chaux et plâtre (centrale à béton, ...)	RN 87 de Lyon à Béziers au sud, CV dit de Julie au nord, chemin de service à l'est LUNEL
SOCIETE DAUDE	Fabrication de ciment, chaux et plâtre (centrale à béton, ...)	LUNEL
SOCIETE TRIOL ANDRÉ	Fabrication de ciment, chaux et plâtre (centrale à béton, ...)	RN 87 de Lyon à Béziers LUNEL
ANCIENS ETS SARRAN STÉ	Blanchisserie-teinturerie (gros, ou détail lorsque les pressings de quartier sont retenus par le Comité de pilotage de l'IHR) ; blanchissement et traitement des pailles, fibres textiles, chiffons	Sommières (Route de) LUNEL
SOCIETE CAUMER-DUVERT	Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.)	RN 87 LUNEL
SCRINZI FRERES	Sciage, rabotage, imprégnation du bois ou application de vernis...	Nîmes (Route de) LUNEL
SGCS (SOCIETE GARDOISE DE CHAUFFAGE SERVICE)	Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.)	Mas de Cadoule (Chemin du), 277 LUNEL